



Syndicat de bassin de l'Élorn (Siren : 252901087)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Landerneau
Arrondissement	Brest
Département	Finistère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/10/1970
Date d'effet	02/08/2011

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Francis GROSJEAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29800 LANDERNEAU
Téléphone	02 98 85 43 00
Fax	
Courriel	syndicatelorn@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	303 749
Densité moyenne	281,28

Périmètres

Nombre total de membres : 20

- Dont 11 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Daoulas (212900435)	1 842
29	Hôpital-Camfrout (212900807)	2 276
29	Irvillac (212900864)	1 450
29	La Forest-Landerneau (212900567)	1 879
29	Le Tréhou (212902944)	642
29	Logonna-Daoulas (212901375)	2 171
29	Pencran (212901565)	1 976
29	Saint-Eloy (212902464)	223
29	Saint-Urbain (212902704)	1 672
29	Sizun (212902779)	2 343
29	Tréflévénez (212902860)	259

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	Brest Métropole (242900314)	Métropole
29	CC du Pays de Landerneau-Daoulas (242900801)	CC
29	CC du Pays de Landivisiau (242900751)	CC
29	SI d'eau et d'assainissement de Commana (SIEAC) (252900154)	SIVU
29	SI du Cranou (252900063)	SIVU
29	SI du plateau de Ploudiry (242900546)	SIVOM
29	SI eaux de Locmélar Saint-Sauveur (252900170)	SIVU
29	SM production transport eau de Landivisiau (252901079)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
REGION BRETAGNE (233500016)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales

Au titre du socle commun, Le SBE exerce les missions suivantes, identifiées dans l'article L 211-7 du code de l'environnement, ne relevant pas de la compétence GEMAPI, par transfert de ses membres : l'approvisionnement en eau à partir de l'ouvrage d'intérêt commun au bassin, le barrage du Drennec, l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. S'agissant de la compétence GEMAPI, le SBE peut exercer, à la carte, les missions suivantes, identifiées dans l'article L 211-7 du code de l'environnement, par transfert ou délégation des EPCI FP de son territoire : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, Une délibération de chaque membre précise à la fois les modalités de prise en charge de ces compétences par le SBE (transfert ou délégation de compétence), leurs contours matériels ainsi que la nature des obligations de résultat ou de moyens qui leurs sont associées. En cas de délégation, ces éléments sont repris dans les conventions bilatérales d'engagement, définies ci-après.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)